

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 5358

présenté par

Mme Valérie Petit, M. Herth, Mme Chapelier, M. Lamirault, M. Bournazel, Mme Sylla, M. Maire
et M. Orphelin

ARTICLE 65

À la fin de la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« , ainsi qu'avec l'objectif de lutte contre la déforestation importée »

les mots :

« , l'objectif de lutte contre la déforestation importée ainsi que la stratégie nationale des aires protégées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure la stratégie nationale des aires protégées dans l'énumération de documents, stratégies et plans auxquels le futur plan stratégique national réformant la PAC doit être compatible.